

COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE en date du 4 mars 2022

Présents : M Marcel JACQUIN, Maire,

MM Jacques ROLLAND, Mara PHILIP, Marie-Odile ROUSSELET, Gisèle PLAZA, Jean-Louis GREAU, Corinne DRUHET, Sylvain BOUVIER, Maryline JAMES, Sandrine RAVET, Karine MARTIN et Sébastien GUILLON

Excusé :

Procuration : Daniel DALLERY à Jacques ROLLAND

Fabrice MONNERY à Sylvain BOUVIER

Rémy BARGE à Corinne DRUHET

Secrétaire : Corinne DRUHET

A l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 janvier 2022 est approuvé.

Monsieur le Maire rajoute un point à l'ordre du jour :

- **Agrandissement du hall-bar accueil CIR- Marchés de travaux – Lot n°2 : Démolitions – Terrassements – Gros œuvre – Résiliation de marché**
- **Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Tarif exceptionnel séjour en Espagne**

Délibération N°12 : Compte Administratif 2021 – Commune

Après présentation du compte administratif de la Commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

Délibération N°13 : Compte Administratif 2021 – Centre International de Rencontres

Après présentation du compte administratif du Centre International de Rencontres, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

Délibération N°14 : Compte Administratif 2021 – Centre Aquatique

Après présentation du compte administratif du Centre Aquatique, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

Délibération N°15 : Compte Administratif 2021 – Eau et Assainissement

Après présentation du compte administratif de l'eau et assainissement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

Délibération N°16 : Compte Administratif 2021 – Gendarmerie

Après présentation du compte administratif de la Gendarmerie, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

Délibération N°17 : Compte Administratif 2021 – Lotissement ex Challessin

Après présentation du compte administratif du Lotissement ex Challessin, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

Délibération N°18 : Compte Administratif 2021 – Lotissement Marcilleux-Claire Fontaines

Après présentation du compte administratif du Lotissement Marcilleux-Claire Fontaines, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

Délibération N°19 : Approbation des Comptes de Gestion 2021 – Commune et budgets annexes (Centre Aquatique, CIR, Eau et Assainissement, Gendarmerie et Lotissements)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 par le trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Délibération N°20 : Affectation du résultat 2021 – Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

1 752 870.88 euros au compte 1068

Délibération N°21 : Affectation du résultat 2021 – Centre international de rencontres

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

161 032.81 euros au compte 1068

497 613.36 euros à l'excédent reporté (002)

Délibération N°22 : Affectation du résultat 2021 – Centre aquatique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

244 479.94 euros au compte 1068

246 704.46 euros à l'excédent reporté (002)

Délibération N°23 : Affectation du résultat 2021 – Eau et Assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

253 775.09 euros à l'excédent reporté (002)

Délibération N°24 : Affectation du résultat 2021 – Gendarmerie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

261 691.32 euros au compte 1068

312 584.04 euros à l'excédent reporté (002)

Délibération N°25 : Affectation du résultat 2021 – Lotissement ex Challessin

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

522 547.92 euros au compte 1068

Délibération N°26 : Affectation du résultat 2021 – Lotissement Marcilleux-Claire Fontaines

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

27 515.33 euros au compte 1068

Délibération N°27 : Attribution d'une subvention - Sports Boules Saint-Vulbas

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder à l'association SPORTS BOULES de SAINT-VULBAS, une subvention de 105 000,00 euros, cette dépense sera imputée à l'article 6574 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention financière pour l'exercice 2022.

Délibération N°28 : Autorisation d'encaissement de chèque de remboursement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à encaisser un chèque de 820.95 € d'EDF pour un trop perçu émis au nom de la commune de Saint-Vulbas sur le budget principal.

Délibération N°29 : Achat d'électricité à Brico Logistique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de participer à un projet pilote de rachat d'électricité auprès d'une entreprise de la Plaine, qui est Brico Logistic et autorise Monsieur le Maire à signer le bulletin d'adhésion à l'association ENERGIA pour un montant de 100,00 €.

Délibération N°30 : Départ retraite Mme Gil

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire pour l'achat d'un bon cadeau à hostellerie de Pérouges pour un montant de 100,00 €.

Délibération N°31 : Contrat de prêt

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions, décide de valider l'offre de la Banque Postale afin de souscrire un emprunt de 6 millions sur 20 ans pour financer les projets d'investissement suivants : Construction de deux bâtiments collectifs (26 logements) entrée nord et l'extension de la gendarmerie.

Délibération n°32 : Modification du tableau des emplois permanents de la Commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer, à compter du 1^{er} avril 2022, 1 poste d'agent de maîtrise à temps complet à hauteur de 35/35^{ème}.

Délibération n°33 : Embauche de scolaires pendant les mois de juillet et août 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de recruter pour l'année 2022, 4 scolaires pendant le mois de juillet et 4 scolaires pendant le mois d'août, pour l'exécution des travaux d'accompagnement (entretien – embellissement), précise que la durée hebdomadaire de chaque emploi sera de 20 heures, à raison de 4 h 00 par jour et que le recrutement se fera dans le cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux, donne à cette mission un caractère tout à fait exceptionnel et autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement de ces 8 scolaires et à signer les contrats correspondants.

Délibération N°34 : Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie - Article L 2122-22 du CGCT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend note des décisions suivantes :

REGISTRE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE

N° délibération	N° décision	Objet	Recette	Dépense HT	Sans impact financier
	07-2022	Proposition financière Caisse d'épargne pour création de lignes de trésorerie au taux de 0.3 %		1 000 000.00 €	
	08-2022	Thermic Services – Contrat maintenance chaudières		4 004.36 €/an	
	09-2022	Adhésion LPO – Convention financière		2 542.80 €	
	10-2022	Dombes Hottes Nettoyage – Contrats maintenance et entretien hottes, VMC et caissons/filtres CTA		CIR : 3 303.68 €/an Commerces : 2 045.12 €/an Tertiaire : 5 628.03 €/an	
	11-2022	Gerentet – Contrat entretien 7 poêles à granules		795.45 €/an	

Délibération N°35 : Lotissement « ex Challessin » - Vente d'une place de parking

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la vente une portion de tènement pour la création d'une place de parking, au prix de 125€ TTC/m², frais de géomètre et notaire à la charge de l'acheteur et autorise Monsieur le Maire à signer le document d'arpentage pour le tènement concerné, l'acte relatif à la vente, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Délibération n°36 : Agrandissement du hall-bar accueil CIR - Marché de travaux – Lot 2 – Démolitions - Terrassements – Gros œuvre - Résiliation de marché

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à résilier le marché et à consulter une autre entreprise.

Délibération n°37 : Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Tarif exceptionnel séjour en Espagne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider l'organisation de ce mini-séjour pour 15 enfants et autorise Monsieur le Maire à modifier les tarifs et à signer le règlement intérieur.

Pour information :

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal pour l'accueil de familles ukrainiennes. A l'unanimité, le Conseil Municipal se montre favorable à cet accueil en cas de nécessité.

La séance est levée à 22h30.

La prochaine séance est fixée au vendredi 1^{er} avril 2022 à 20h00.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en exécution des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à SAINT-VULBAS, le 8 mars 2022

Le Maire,



Marcel JACQUIN